



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 22/AT/DAMP/DAM/2019

Suite à l'infructuosité de l'appel à manifestation d'intérêt national et international **N°09/AT/DAMP/DAM/2019**, Algérie télécom relance l'avis d'appel à manifestation d'intérêt national et international qui a pour objet la constitution d'une Short-List de « bureaux d'études spécialisés dans l'accompagnement et l'assistance dans l'élaboration des cahiers des charges relatives au Système d'Information Géographique SIG ».

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le bureau d'études doit préalablement avoir réalisé au minimum une (01) prestation d'accompagnement ou de mise en place d'un système SIG, au profit d'un opérateur Télécom, durant les dix (10) dernières années.

Algérie Télécom invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques portant les informations attestant :

- Lettre d'intention (signée par la personne habilitée du bureau d'études) ;
- Une copie de registre de commerce ou de l'agrément du bureau d'études ou les statuts ;
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
- Liste des références professionnelles des prestations similaires exécutées pour des opérateurs télécom lors des dix (10) dernière années, justifiées par des attestations de bonne exécution ;
- Liste des renseignements pouvant justifier la capacité technique du bureau d'études, à l'instar des qualifications et des niveaux d'expertise de ses ressources humaines ;
- Liste des renseignements pouvant justifier la capacité financière du bureau d'études, à l'instar du Bilan des trois (03) dernières années.

Les listes pouvant illustrer les références de partenariat, ou de séminaires, ou de publications, ou les contributions du bureau d'études dans ce domaine, sont souhaitées.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Administration Des Marches
« Direction Générale », à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marches
Département Elaboration des Cahiers des Charges et Contrats
Service Appels d'Offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia
- Alger – Algérie



Les offres doivent être sous pli fermé anonyme, ne comportant aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL ET INTERNATIONAL
N° 22/AT/DAMP/DAM/2019
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
DES OFFRES »

La date et heure de dépôt des offres sont fixées au **Vingt et un (21) jours** de 08h00 à 14h00 à compter de la première parution de présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance public à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par Algérie Telecom ultérieurement à soumissionner conformément à un cahier des charges.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

